



2010

Editorial

Activités

Organisation

Membres

Comptes annuels

**Gesellschaft
Schweizerischer**
Amts- und Spital-
apotheker
Société suisse
des pharmaciens
de l'administration
et des hôpitaux
Società svizzera
dei farmacisti
dell'amministrazione
e degli ospedali
Swiss Society
of Public Health
Administration and
Hospital Pharmacists

RAPPORT

GSASA

Editorial



En 2010, tout à été mis en œuvre pour réaliser les objectifs principaux que nous nous sommes fixés ensemble, lors de l'assemblée générale (AG) en 2009, et pour faire avancer la professionnalisation de notre organisation.

Quant aux objectifs à plus long terme, il a d'abord fallu initier des activités qui projettent la pharmacie d'hôpital vers l'avenir et, de cette sorte, répondre aux attentes de nos membres. Voici

un aperçu des thèmes abordés, qui occuperont encore notre société dans les années à venir:

Pharmacie clinique

Le secteur «services pharmaceutiques» s'occupe entre autres de mettre au point un formulaire permettant d'archiver les données des activités cliniques et de créer une sauvegarde centralisée. Il devra également formuler une définition de la pharmacie clinique. En plus, le projet de recherche 2011 de la GSASA – mis au concours en décembre 2010 – sera axé sur le domaine de la pharmacie clinique.

Prise en charge pharmaceutique du patient à son entrée et sa sortie de l'hôpital

Le thème de l'interface hôpital/officine peut seulement être abordé en collaboration avec pharmaSuisse. Le congrès planifié ensemble avec pharmaSuisse et la GSASA, en novembre 2011, sera la plate-forme idéale pour initier des projets communs et pour permettre de mettre sur pied le réseau nécessaire.

Gestion de la qualité et des risques

Au sein de l'hôpital, nous sommes toutes et tous incités à apporter notre contribution concernant la gestion des risques et la prévention des erreurs. C'est la raison pour laquelle, le comité a décidé de chercher à collaborer plus étroitement avec la fondation pour la sécurité des patients.

Formation, formation continue et formation complémentaire

Les contacts déjà existants avec les Universités ont été intensifiés, dans le but d'introduire encore plus d'aspects de la pharmacie hospitalière dans la formation de base. Il faut également revoir et réorienter le programme de formation continue FPH en pharmacie hospitalière, afin de garantir un niveau de formation le plus homogène possible dans les différents lieux de cette formation continue. En outre, des efforts sont entrepris pour offrir un programme national de formation continue pour les assistant-e-s en pharmacie.

Solutions électroniques pour sécuriser le circuit du médicament

L'informatisation du circuit du médicament n'est plus une tendance mais une réalité. Ce domaine comprend des aspects logistiques tout autant que cliniques (voir la prescription électronique). C'est la raison

pour laquelle la GSASA a délégué un représentant dans le comité de la société suisse d'informatique médicale, afin de créer des contacts et de se tenir au courant des tendances actuelles dans ce domaine.

Stratégie nationale pour la fabrication des médicaments

L'arrêté concernant la révision de la loi sur les médicaments est entré en vigueur au 01.10.2010, ce qui a réglé la situation concernant les préparations hospitalières. Le GT « fabrication » peut ainsi commencer l'élaboration d'un concept sur la sécurité lors de la préparation et de la fabrication des médicaments.

En ce qui concerne l'organisation de la GSASA, sa professionnalisation grandissante a exigé une meilleure structure et des règles plus claires pour son administration. Ceci a pu être atteint grâce à la structure de notre nouvel organigramme (approuvé lors de l'AG 2009), grâce à la formulation d'un règlement interne (approuvé lors de la séance du comité en août 2010) et grâce à la révision des statuts (approuvé lors de l'AG 2010).

Je souhaite particulièrement mentionner le travail de la CFPC-GSASA qui fête cette année ses dix ans d'existence et qui peut être fière de ce qu'elle a accompli jusqu'ici. Son travail compte beaucoup pour notre société, et il y aura encore bien des défis à relever dans le futur. Je pense tout spécialement à la reconnaissance par la Confédération du titre FPH en pharmacie hospitalière. Cette reconnaissance est de la plus haute importance et absolument nécessaire pour notre profession, afin de pouvoir renforcer la position de la pharmacie hospitalière à l'intérieur des hôpitaux qui possèdent cet encadrement pharmaceutique. Nous devons faire tout notre possible, afin que les collègues qui travaillent dans le domaine de la pharmacie d'un hôpital aient la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leur profession. Ceci ne peut être atteint qu'à condition que la formation continue proposée soit de grande qualité.

Grâce au soutien financier de l'entreprise CSL Behring, nous avons pu nouvellement créer un fonds pour soutenir un échange entre les différentes régions linguistiques. Les pharmaciens en formation doivent avoir la possibilité, d'une part d'améliorer leurs connaissances linguistiques, et d'autre part de créer des contacts et de connaître les particularités de la pharmacie hospitalière propres à chaque région du pays. J'encourage particulièrement nos jeunes collègues à profiter de cette opportunité.

Je suis très heureuse que Pascal Bonnabry prenne la fonction de président pour les trois prochaines années. Comme pharmacien-chef d'un hôpital universitaire, il est particulièrement bien préparé à réagir aux changements constants qui font partie de la réalité de notre profession. Je me réjouis de suivre et de continuer à participer au développement de la GSASA dans les prochaines années et je souhaite à mon successeur beaucoup de succès et de satisfaction! Pour conclure, je tiens à remercier tous nos membres qui, grâce à leur engagement, sont d'un grand soutien pour le développement de la GSASA.

Et j'aimerais tout particulièrement remercier Susanna Kussmann, Brigitte Demierre et tous les membres du comité pour leur fidèle support, ainsi que leur magnifique collaboration.

Brigitte Waldispühl
présidente sortante de la GSASA

Activités

Collaboration avec d'autres associations et sociétés d'intérêts

Conformément aux nouveaux statuts (voir chapitre « organisation »), l'AG doit élire les délégués qui représentent la GSASA auprès des sociétés dont elle est membre collectif.

Voici les personnes désignées, lors de l'AG du 17 novembre 2010, pour représenter la GSASA:

- AD pharmaSuisse: Pascal Bonnabry, Brigitte Waldispühl (jusqu'à présent), Katharina Bracher (remplacante, nouveau)
- Comité de pharmaSuisse: Viviane Fahr (jusqu'à présent)
- EAHP (European Association of Hospital Pharmacy): Pascal Bonnabry, Marco Bissig (jusqu'à présent)
- SSIM (Société suisse d'informatique médicale): Christian Hay (nouveau)
- SSSPh (Société suisse des sciences pharmaceutiques): vacant
- Membres collectifs sans représentant-e: H+ Hôpitaux de Suisse, SSC (Société suisse de chimie)

En outre, la GSASA travaille en étroite collaboration avec de nombreuses organisations et associations, dans le cadre de groupes de travail spécifiques, à travers l'engagement personnel de membres GSASA ou à travers l'organisation de manifestations communes de formation continue.

La collaboration avec pharmaSuisse s'est renforcée cette dernière année. En plus du traditionnel meeting présidentiel au printemps et de la participation active de la GSASA aux réunions des délégués, une réunion kickoff a eu lieu, en mai 2010, pour organiser le congrès commun. Ce dernier se tiendra à Interlaken le 30.11 et le 1.12. 2011. Le congrès a été annoncé en primeur lors de la réunion des délégués en novembre 2010, en même temps que la mise en activité du site web du congrès, www.gsasa-pharmaSuisse2011.ch.

Recherche

Après l'acceptation, lors de l'AG 2009, du nouveau règlement sur les projets de recherche d'ampleur nationale dans le domaine de la pharmacie hospitalière, le premier projet a été mis au concours. Parallèlement, le GT «recherche» a pu assurer le financement pour les trois premières années : la GSASA, AstraZeneca AG, Bayer (Schweiz) AG et CSL Behring AG se partagent ainsi le financement du budget recherche de 80'000 CHF par an à part égal.

Lors de sa réunion, en mai 2010, le comité a suivi la proposition du GT «recherche» et a choisi le projet proposé par les HUG portant sur le thème «Evaluation de la contamination chimique lors de la préparation des chimiothérapies: suivi de la contamination de surface et simulation à l'aide d'un marqueur non toxique». Les premiers résultats sont attendus pour fin 2011.

En décembre, le GT «recherche» a lancé un nouvel appel à projet avec pour thème «Optimisation du suivi thérapeutique du patient». Ce thème est axé sur des projets en pharmacie clinique, sans pour autant exclure des recherches dans d'autres domaines (fabrication de médicaments individuels, pharmaco-économie, etc.).

Formation

Année d'assistantat: cours-bloc en pharmacie institutionnelle

Au cours de l'année 2010, 145 étudiants provenant de toute la Suisse ont suivi le cours-bloc en pharmacie institutionnelle (**Tableau 1**).

Les 13 semaines de cours-bloc ont été organisées dans les pharmacies d'hôpitaux suivantes:



Les contacts déjà existants avec les Universités ont été intensifiés, dans le but d'introduire encore plus d'aspects de la pharmacie hospitalière dans la formation de base.

- Kantonsspital Baden
- Kantonsspital Schaffhausen
- Spitäler FMI (Interlaken)
- Institut Central des Hôpitaux Valaisans (Sion)
- Hôpitaux de l'Est Lémanique (Vevey)
- Hôpitaux du Nord Vaudois et de la Broye (Yverdon-Les-Bains)
- Pharmacie Interhospitalière de la Côte (Morges)

Formation continue et postgraduée

Journées franco-suisse en pharmacie hospitalière

Les seizièmes journées franco-suisse de pharmacie hospitalière se sont déroulées à la clinique romande de réadaptation (SUVA) à Sion, les 18 et 19 novembre 2010. Les membres de la GSASA se sont déjà réunis le jour d'avant pour l'assemblée générale annuelle. Deux thèmes principaux ont été abordés durant ce congrès:

- L'informatisation et la robotisation en pharmacie hospitalière: développements actuels et perspectives
- Maladies et médicaments orphelins: de la thérapeutique à l'éthique

Tableau 1: Cours-bloc en pharmacie institutionnelle

	ETH Zürich	Univer- sité Bâle	Université Genève	Total
No. d'étudiants en année d'assistantat	42	61	42	145
Cours-bloc en pharmacie institutionnelle	6	0*	7	13
No. d'hôpitaux formateurs	4	0*	4	7**
Étudiants / cours et semaine	6-8	0*	6-7	6 - 8

* Pour des raisons d'organisation, le cours-bloc de l'automne 2010 à l'uni de Bâle a été repoussé au printemps 2011.

** L'Institut Central des Hôpitaux Valaisans (Sion) a organisé des cours-blocs pour les étudiants de Genève et de Zurich



Journées franco-suisse en pharmacie hospitalière 2010: Die Arbeit "Etude de stabilité de deux solutions pour spray nasal de midazolam à 10 et 20 mg/mL" von S. Fleury-Souverain et al. wurde mit dem Preis für das beste Poster ausgezeichnet, den Pascal Bonnabry (Bildmitte) entgegennahm.

Jedes Jahr publizieren GSASA-Mitglieder zahlreiche Artikel in internationalen, wissenschaftlichen Zeitschriften. Viele dieser Artikel werden in Form von Zusammenfassungen (inkl. Quellenangaben) im GSASA-Journal publiziert.

De nombreux posters ont été présentés à cette occasion, et les meilleurs travaux ont été primés.

Titre de spécialiste FPH en pharmacie hospitalière

Sur l'initiative de pharmaSuisse, une rencontre entre représentants du MeBeKo (Commission des professions médicales), de l'OFSP, pharmaSuisse et de la GSASA a eu lieu, en été, visant à obtenir une reconnaissance fédérale du titre FPH. En novembre, le Conseil fédéral a accepté la requête. PharmaSuisse et la GSASA sont ainsi amenés à créer les conditions générales nécessaires à cette reconnaissance. Lors des examens qui ont eu lieu en juin et en novembre, 5 candidats, en tout, ont réussi les examens pour l'obtention du titre FPH en pharmacie hospitalière. **Le tableau 2** donne un aperçu des porteurs de titre, des personnes en formation et des établissements de formation postgraduée. Une rencontre des formateurs a eu lieu en septembre 2010. Le thème choisi était le domaine de compétence 3 du programme de formation continue FPH en pharmacie hospitalière : «Gestion des médicaments».

Certificat complémentaire FPH en pharmacie clinique

Les dispositions transitoires concernant le programme de la formation FPH en pharmacie clinique ont pris fin le 31.12.2010, trois ans après la mise en vigueur du programme. Lors de l'AG, la CFPC-GSASA a donc été chargée de tirer un premier bilan et en fonction de celui-ci, de modifier le certificat complémentaire. Le GT «formation» a de nouveau organisé trois réunions d'une demi-journée, en Suisse romande, avec la présentation de cas cliniques tirés de l'activité de pharmacie clinique. En Suisse alémanique, des cours d'une journée sous la conduite de Markus Lampert ont été proposés au Bruderholzspital, dans le but de créer une offre de formation continue en pharmacie clinique.

Fonds Jean-Philippe Reymond

Pour répondre au désir de Madame Chantal Reymond de créer un fonds «Jean-Philippe Reymond», le comité exécutif a mis au point un règlement. En souvenir du travail pionnier fourni par Jean-Philippe dans le domaine de la pharmacie clinique, un prix annuel doté de CHF 500.- sera décerné au meilleur travail de certificat FPH en pharmacie

clinique, lors du congrès annuel. Cela est possible grâce au don généreux de CHF 20'000.- offert par Madame Reymond. Le fonds a été placé sur un compte séparé de la GSASA et sera géré par le comité exécutif, conformément au règlement.

Les travaux de certificat des quatre premières diplômées ont été évalués lors de la réunion de la CFPC-GSASA du 22.9.2010, et par la même occasion, une lauréate a été proposée au comité. C'est ainsi que ce prix a pu être remis pour la première fois, lors des Journées franco-suisse en pharmacie hospitalière, le 19.11.2010, justement à Sion, la ville dans laquelle Jean-Philippe Reymond a œuvré. C'est avec beaucoup d'émotion que Madame Chantal Reymond a remis, en personne, le prix à Madame Carole Grandjean pour son travail de certificat portant le titre : «De l'anamnèse d'entrée à l'ordonnance de sortie: continuité des traitements médicamenteux des patients hospitalisés dans un hôpital régional suisse».

Tableau 2: Programmes de formation postgraduée

Programmes de formation postgr.	2007	2008	2009	2010
Formation postgraduée FPH en pharmacie d'hôpital				
Porteurs du titre FPH	144	150	146*	151
Personnes en formation	27	30	32	30
Établissements de formation post-graduée	10	16	16	16
Certificat complémentaire en pharmacie clinique				
Porteurs du titre FPH	--	14	24	38
Personnes en formation	--	6	11	17
Établissements de formation post-graduée	--	5	8	11

* Pour les porteurs du titre FPH qui ne peuvent ou ne veulent pas remplir leur obligation de formation continue pour des raisons familiales ou professionnelles, le port du titre FPH leur sera officiellement interdit conformément au règlement, mais les personnes concernées gardent toutefois leur titre.

Fabrication

Le groupe de travail «fabrication» est en contact direct avec Swissmedic pour élaborer des monographies de préparations pour la Ph. Helv. («Formula officialis»). En avril a eu lieu un échange d'informations qui a permis de lancer un sondage auprès des membres de la GSASA, afin de connaître les préparations qui semblent souhaitables pour ce formulaire. Il a été décidé de faire élaborer, dans un premier temps, en priorité des monographies pour la solution de hydrocodone et les capsules de hydrochlorothiazid (faiblement dosées). La procédure pour développer une monographie est très longue, il faut compter 4 à 5 ans.

En 2010, le [groupe de travail «analyses»](#) a été réactivé et s'est déjà rencontré deux fois. Il faudra, en premier lieu, élaborer des recommandations pour le contrôle de qualité microbiologique (test de stérilité, « Bioburden ») pour la fabrication dans les pharmacies d'hôpitaux.

Durant l'exercice sous revue, un nouveau groupe de travail s'est constitué, afin d'améliorer l'interconnexion et l'échange dans le domaine de la logistique et de la production d'échantillons pour les essais cliniques ([GT étude cliniques](#)). Il est envisagé de mettre au point des conseils pour la prise en charge d'études cliniques dans les pharmacies d'hôpitaux. Parmi les différents thèmes proposés dans un sondage, il a été décidé de traiter, en premier lieu, les sujets suivants:

- Facturation des services offerts (calcul des coûts)
- Contrats avec les sponsors
- Echange de SOPs déjà existants (applications des prescriptions légales, impressions d'étiquettes, monitoring de la température, échantillons pour le double-aveugle).

Economie et approvisionnement

En janvier 2010, les données du hitparade des 150 médicaments les plus consommés de l'année 2009 ont pour la première fois été analysés dans un délai très court. 24 pharmacies d'hôpitaux ont participé et ont reçu en contrepartie, en février, une statistique de leurs données, en comparaison avec l'ensemble des données anonymisées. Il a été décidé de répéter le sondage sur les données 2010 en janvier 2011.

Gestion des risques

Avec l'appui de la GSASA, Madame la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga (à l'époque encore conseillère aux Etats et membre de la Fondation pour la protection des consommateurs) a déposé une motion au parlement (voir éditorial du GSASA-Journal 24(1), 2010): pour des préparations originales, le nom du principe actif devra figurer directement sous le nom de marque avec un rapport de taille de caractères 1:2 sur l'emballage et sur les documents publicitaires. Pour les génériques, le nom du principe actif devra figurer en premier, suivi le cas échéant d'un nom de marque ou d'entreprise. Ces deux points concernant la taille des caractères et les noms des génériques ont été adoptés par le Conseil des Etats et le Conseil National.

La motion allait pourtant plus loin, demandant que Swissmedic ne se limite pas à juger de la qualité du produit, mais qu'elle statue également sur sa sécurité d'utilisation, en particulier pour ce qui touche à sa dénomination et la présentation de son emballage. En outre, les prescripteurs hospitaliers ne devraient mentionner sur l'ordonnance de sortie que le nom du principe actif, le dosage, la forme galénique ainsi que la taille de l'emballage, à l'exclusion du nom de marque.

La vérification de la dénomination a été refusée avec l'argument que, dans le cadre de la garantie de qualité, celle-ci appartient

aux cantons. Par contre, le procédé lors de la sortie de l'hôpital a été transmis en tant que postulat et est en cours d'examen. La réponse relative à la compétence des cantons étant loin d'être satisfaisante, Madame Bea Heim, conseillère nationale s'est dit prête à intervenir. Une nouvelle motion exige dès lors que la notation de la problématique „Look alike“ et „Sound alike“ soit déjà considérée lors de la procédure d'évaluation des nouveaux médicaments. Cette motion a été soumise en novembre 2010.

Systèmes d'informations

[Le mandat «Bases de données»](#), approuvé lors de l'AG 2009, a été confié à Marianne Eggenberger. Elle est chargée de mettre à jour les données importantes pour la pharmacie hospitalière (par ex: «Comprimés qui peuvent être écrasés, coupés») et de créer un accès centralisé pour toutes les pharmacies d'hôpitaux via des IT-Tools appropriés et courants. Des discussions avec e-mediat sur la possibilité d'une diffusion électronique (Hospindex, Pharmavista, etc.) sont en cours dans le but de pouvoir soumettre une proposition de contrat appropriée en 2011.

GSASA Web

Le GT Web a travaillé cette année à détailler le concept pour le nouveau site web, le calcul des coûts compris. L'AG a pris compte de la requête du groupe de travail et a approuvé le concept et le budget. Le nouveau site Web sera conçu par la firme WeServe de Berne et devrait être terminé en été 2011.

Révision partielle de la loi sur les médicaments

La première étape de la révision de la loi sur les médicaments, ainsi que les ordonnances relatives, sont entrées en vigueur au 1 octobre 2010. Après des années d'efforts pour assurer un approvisionnement sûr des hôpitaux avec des produits qui ne sont pas obtenables dans le commerce, ce changement est une grande avancée, qui répond en grande partie aux souhaits de la GSASA. La nouvelle reconnaissance des compétences demande aussi une plus grande responsabilité de la part des pharmaciens. De part leur formation, les pharmaciens d'hôpitaux sont les plus à même de juger des risques, d'agir en fonction et ainsi d'assurer la sécurité de leurs patients. La levée de la limitation fixe des quantités et leur remplacement par des limites basées sur les risques sont les points qui tiennent compte des risques réels lors de l'utilisation de ces produits auprès des patients hospitalisés.

Pharmaciens cantonaux

Le déjà presque traditionnel workshop des pharmaciens cantonaux qui a lieu le matin avant l'AG a cette année abordé le thème «doping», et était organisé par Christian Robert. Le workshop a abordé des aspects scientifiques, en passant par des sujets aussi différents que les expériences d'un pharmacien cantonal et les approches d'un médecin sur le terrain, pour terminer avec des exemples de cas concrets. Les activités des pharmaciens cantonaux ont englobé, dans l'année sous revue, aussi bien la gestion de la pandémie et l'élimination des doses de vaccins en trop, que le paquet de prescription III, la révision partielle de la loi sur les médicaments et le Registre des professions médicales – MedReg. L'assemblée générale (28-29.10.2010) a été le point culminant de l'année pour les pharmaciens cantonaux: elle a eu lieu à Strasbourg avec une visite du EDQM / DEQM.

Organisation

Révision des statuts et changement de nom

Un groupe de travail ad-hoc s'est penché en début d'année sur la révision des statuts et a soumis une proposition au comité. La version ratifiée par le comité a été soumise au vote lors de l'AG le 17.11.2010.

Les principaux changements en bref :

- le mot «Verein / association» doit être compris dans le nom pour que les statuts soient conformes au registre du commerce – proposition (soutenue par le registre du commerce de Fribourg) qui donne en allemand : Gesellschaftsverein
- Introduction de la possibilité de nommer des membres d'honneur.
- Élargissement des critères pour les membres ordinaires
- Les «organes» de la GSASA mentionnés dans les statuts ont été détaillés, suivant la composition et la fonction (nouvellement aussi le siège et la CFPC-GSASA)
- Les compétences de l'AG concernant le vote sur les adhésions de la GSASA en tant que membre collectif, ainsi que la nomination correspondante de délégués ont été complétées.

La révision des statuts présentée lors de l'AG a été approuvée à l'unanimité. Le nom officiel de la GSASA est désormais en français: «GSASA, Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux».

Comité

Comme d'habitude, le comité de la GSASA s'est réuni à trois reprises durant l'exercice sous revue:

- Séance de deux jours en janvier (26. und 27.1.2010, Bâle)
- Séance en mai (19.5.2010, Zurich)
- Séance de deux jours en août (31.8. und 1.9.2010, Ascona)

Les personnes suivantes ont participé aux séances du comité:

Comité exécutif:

Brigitte Waldispühl, présidente

Georges Zelger, past-président

Pascal Bonnabry, vice-président

Katharina Bracher, responsable des finances

Susanna Kussmann, responsable de l'organisation

Responsables de secteurs:

Cornelia Desax, Approvisionnement & Économie

Stefanie Deuster, Fabrication

Edith Hufschmied Thurnherr, Systèmes d'informations

Pierre Voirol, Services pharmaceutiques

Enea Martinelli, Politique

Thomas Meister, Pharmacie de l'administration

Jean-Blaise Montandon, Procédures de consultation, représentant des pharmaciens cantonaux

Joël Wermeille, Formation

Peter Wiedemeier, Qualité & Sécurité

Secrétariat / Siège: Brigitte Demierre, Fribourg

Invitée: Priska Vonbach (Chef GT pédiatrie) a participé en tant qu'invitée, à la réunion du mois d'août, à Ascona.

Résultat des élections, lors de l'Assemblée générale du 17.11.2010, pour le mandat allant du 1.1.2011 au 31.12.2013:

Président	Pascal Bonnabry
Past-présidente	Brigitte Waldispühl
Vice-président	vacant
Responsable des finances	Katharina Bracher

Tous les autres membres du comité ont été confirmés dans leur fonction. **Nouveau:** Co-direction du secteur «services pharmaceutiques», Pierre Voirol et Priska Vonbach.

Membres

Au 31.12.2010, la GSASA comptait 378 membres, soit 24 de plus que l'année précédente (pour les comparaisons, **tableau 3**).

Tableau 3: Membres de la GSASA

	2007	2008	2009	2010
Membres ordinaires, dont:		250*	266*	283*
Pharmaciens d'hôpital		219	237	249
Pharmaciens cantonaux		23	24	25
Pharmaciens de l'administration		14	10	10
Membres associés		52	56	65
Retraités		32	32	30
Total	322	334	354	378

* Le nombre de membres ordinaires inclut tous les membres, sans les membres associés ou retraités. Quelques membres ordinaires assument une double fonction et apparaissent dans plus d'une sous-catégorie (pharmacien d'hôpital, pharmacien de l'administration ou pharmacien cantonal).

Comptes annuels 2009/2010 et budget 2011

Commentaire général

La question de la dette fiscale reste toujours ouverte en 2010.

L'inscription au registre du commerce a été déposée immédiatement après l'acceptation par l'AG du changement des statuts, mais n'était à la fin de l'année toujours pas effective. Ceci retarde donc encore la décision concernant les impôts, ce qui a pour conséquence que les comptes annuels - même approuvés par l'AG - seront provisoires jusqu'à la décision fiscale finale. Pour les impôts sur le capital et sur les bénéficiaires, on a tenu compte, sous forme de provisions, des dettes fiscales estimées.

Commentaire sur les comptes 2009

Lors de l'assemblée générale du 17 novembre 2010, les comptes 2009 ont été approuvés à l'unanimité et, conformément aux recommandations des vérificateurs de comptes, Cornelia Hartmeier et Stéphane Gloor, décharge a été donnée à la trésorière ainsi qu'au comité.

C'est principalement grâce à l'immense succès du congrès de l'ESCP-GSASA, à Genève, qu'on a pu réaliser ces réjouissants bénéfices.

Tableau 4: Comptes annuels 2009/2010 et budget 2011

	Comptes définitifs 2009 1.1.2009-31.12.2009	Comptes provisoires 2010 1.1.2010-31.12.2010	Budget 2011 1.1.2011-31.12.2011
Produit	381'499	303'588	311'500
Charges Frais FPH, site web, AG, cours As- sPh, GSASA-Journal, divers	-177'060	-97'440	-117'000
Frais de personnel siège, comité, groupe de travail, EAHP	-158'517	-173'202	-183'000
Autres charges d'exploitation administration, projet de recherche, publicité, succès financier	-27'897	-107'570	-96'500
Provision pour impôts Provisoire	-5'000	-5'000	-20'000
Cotisations des membres	57'740	64'330	57'000
Gain/pertes annuelles	70'765	-15'294	-48'000
Bilan			
Actifs.	648'311.05	769'158.42	---
Passifs	648'311.05	769'158.42	---
Fortune	494'355.65	479'061.67	---

Commentaire sur les comptes provisoires 2010

Les comptes annuels 2010 pourront uniquement être bouclés après réception du rapport des vérificateurs et après approbation par l'AG, le 29.11.2011. Ils ont, par conséquent, un caractère doublement provisoire, qui subsistera jusqu'à la décision d'imposition définitive.

Commentaire du budget 2011

Les charges d'exploitation, bien plus grandes que celles de l'année précédente, s'expliquent par le fait que l'ensemble du financement du projet de recherche d'ampleur national (80'000 CHF) passe par les

comptes de la GSASA. La participation de la GSASA à ces projets est en réalité de 20'000 CHF, les 60'000 CHF restants sont assurés par d'autres partenaires industriels.

Contact: Susanna Kussmann,
responsable de l'organisation GSASA;
susanna.kussmann@gsasa.ch